



# Secrétaire Administratif

## Examen professionnel 3<sup>e</sup> grade

L'UNSa Justice vous informe de l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif au titre de l'année 2025.

### Les conditions :

Cet examen est ouvert aux secrétaires administratifs qui remplissent au plus tard le 31 décembre 2025 les conditions statutaires à savoir, avoir au moins un an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du deuxième grade et au moins trois années de services effectifs dans un corps cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.



- **Inscriptions** : du jeudi 3 octobre à 10h jusqu'au 4 novembre 2024 à 17h, heure de Paris
- **Epreuve écrite d'admissibilité** : 11 février 2025, dans les centres ouverts dans le ressort des délégations interrégionales du secrétariat général (choix du centre lors de votre inscription en ligne)
- **Résultats d'admissibilité** : à partir du 17 mars 2025
- **Epreuve orale d'admission** : du 2 au 5 juin 2025 à Paris

### Modalités d'inscription :

#### Préinscription en ligne :

L'ouverture en ligne à partir du jeudi 3 octobre 2024

#### Inscription et transmission des éléments :

- La fiche d'inscription complétée au format EXCEL (annexe 7)
- Le cas échéant, le formulaire d'aménagements d'épreuve complété accompagné d'un certificat médical (à renseigner par un médecin agréé par l'administration).



Ces documents sont à transmettre **par mail, avant le 4 novembre 2024, 17h** (heure de Paris) à cette adresse : [concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr)

## **Les épreuves :**

### **Epreuve écrite d'admissibilité**

- Durée 3H
- Rédaction d'une note administrative ou d'un rapport, à partir d'un dossier portant sur des thèmes en relations avec les activités du ministère de la justice

### **Epreuve orale d'admission**

#### **Entretien avec un jury :**

Entretien avec le jury afin d'apprécier le savoir-être et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation. L'entretien débute par une présentation de son expérience professionnelle.

Les candidats admissibles devront transmettre un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP), ce dossier doit être transmis **par mail et par voie postale**



- Un exemplaire, en PDF, par mail à envoyer, au plus tard le 25 avril 2025) à cette adresse : [concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr)
- Trois exemplaires par voie postale (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice  
SRH/ SRH/SD STRAT /ATTRAC  
Examen professionnel SA3  
13 place Vendôme  
75042 PARIS CEDEX 01

## **Résultats :**

Les résultats de l'examen professionnel seront consultables sur l'Intranet du ministère de la Justice à compter du 6 juin 2025.

**...Retrouvez tous les formulaires utilisés et les documents pour la constitution de votre dossier via le lien intranet suivant :**

**[Cliquez ici pour retrouver les documents sur l'intranet](#)**

**L'UNSa Justice**  
**l'action utile !**

Paris le 30 septembre 2024